



Inspection des réservoirs contenant des produits inflammables et/ou des liquides dangereux

Vincotte est officiellement reconnu par différentes autorités régionales et fédérales comme spécialiste en matière d'inspection des réservoirs contenant des produits inflammables et/ou des liquides dangereux. Nos spécialistes vous offrent différents services et vous aident en vous donnant des conseils pour trouver une solution légale en cas de problèmes.

Your tailor-made solution

Nos spécialistes peuvent vous fournir différents services :

- Lors de la conception et de la construction d'un lieu de stockage :
 - examen du prototype et/ou examen du réservoir et du système de protection contre les débordements et/ou système d'avertissement
 - contrôle du risque de corrosion du fond ; les paramètres du sol sont définis sur place (si nécessaire); en s'appuyant sur les différents paramètres, nos spécialistes peuvent poser un diagnostic précis et vérifier si une protection cathodique doit être appliquée,
 - examen du permis d'environnement
 - test diélectrique du revêtement appliqué
 - conformité du réservoir aux prescriptions légales
 - détermination et contrôle du type et du mode de placement des conduites
 - test d'étanchéité du réservoir et des conduites
 - contrôle du système de protection contre les débordements et/ou du système d'avertissement sur site et contrôle du prototype
 - contrôle du système de détection des fuites sur site
 - contrôle de la protection cathodique
 - contrôle du fonctionnement du séparateur d'hydrocarbures
 - contrôle du système de récupération des vapeurs
 - examen visuel de l'encuvement et attestation y afférente
 - respect des distances légales
- Lors des inspections périodiques :
 - nos inspecteurs examinent si le réservoir et l'encuvement sont encore dans un état suffisamment bon pour la période fixée légalement
 - ils assurent le suivi de l'état de votre réservoir et encuvement et vérifient s'il y a de l'eau et/ou de la boue dans le fond du réservoir, ce qui indique une éventuelle corrosion de la paroi interne du réservoir
 - ils vérifient si une protection cathodique doit être placée; cette protection fait en sorte que votre réservoir et/ou vos conduites ne soient pas attaqués par la corrosion due à l'action d'un sol agressif ou que la protection cathodique qui a été placée fonctionne encore suffisamment et que l'installation est toujours protégée contre la corrosion.
 - ils procèdent à un examen visuel interne du réservoir de stockage pour détecter toute corrosion à l'intérieur de manière à pouvoir effectuer les réparations à temps

Your result

Grâce à ces contrôles, vous pouvez suivre de près l'évolution de l'état de votre réservoir et de ses dispositifs de sécurité. Ces contrôles vous donnent en outre l'assurance que les différents aspects relatifs à la sécurité de l'installation sont en ordre. De cette manière vous êtes vous-même toujours en ordre vis-à-vis du législateur et de votre assurance.

Please note

Législations

Les réservoirs contenant des produits inflammables doivent répondre à des obligations légales :

- VLAREM II Chap. 5.17 et 6.5
- Arrêté de la Région de Bruxelles-Capitale du 17/07/2003, 21/01/1999
- Arrêté du Gouvernement wallon du 30/11/2000, 04/03/1999 et 03/07/1997
- A.R. du 13/03/1998
- les conditions particulières qui figurent dans le permis d'environnement concerné

Normes et standards

NBN EN 12285, EEMUA 159, API 653, API 650

In which situation?